



Entreprise Générale Léon Grosse : Informations intermédiaires

Aix-les-Bains, le 5 octobre 2017

CLAUSE D'AGREMENT ET MARCHE EURONEXT ACCESS (EX MARCHE LIBRE)

Faisant suite à la révision des règles d'Euronext Access du 19 juin 2017 et d'une lettre d'Euronext datée du 25 septembre 2017, reçue par la société le 27 septembre 2017, il apparaît que la clause d'agrément de cession d'actions contenue dans l'article 10 de nos statuts est incompatible avec le maintien de la Société sur le marché Euronext Access. La société a jusqu'au 31 décembre 2017 pour soit supprimer la clause d'agrément des statuts soit demander la radiation de ses actions sur le marché Euronext Access.

Directoire et Conseil de Surveillance examineront cette question dans leurs séances respectives du 19 octobre prochain.

MARCHE DE LA SOCIETE, REVISION DE LA PREVISION DE RESULTAT

Comme annoncé à la dernière Assemblée Générale nous maintenons une prévision d'activité consolidée du groupe supérieure à 800 M€ pour l'exercice 2017.

Par contre nous révisons à la baisse notre prévision de résultat 2017 qui devrait se situer dans une fourchette de -1% à -2% de la production. Cette dégradation provient essentiellement de deux facteurs :

- Une exécution plus difficile que prévue sur les chantiers nucléaires.
- Une dégradation de l'exploitation due à un effet ciseau sur les prix ; les marchés exécutés actuellement ont été traités en période où les prix étaient au plus bas et la reprise actuelle fait remonter leurs coûts de production.

Nous prenons les mesures nécessaires pour un retour rapide en terrain positif.

Les fondamentaux du groupe demeurent solides avec une trésorerie toujours supérieure à 300 M€ et un carnet de commandes de plus de 1 150 M€ à fin septembre.

ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE – SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital
de 16 800 000 €

Inscrit au Marché Libre d'Euronext Paris

Rue de l'Avenir – 73100 Aix-les-Bains (France) – RCS Chambéry 745 420 653

Tél : 33 (0)4 79 88 74 88 – www.leongrosse.fr – Code MNEMO : MLLEO